



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 NOVEMBRE 2019
FRANCE METROPOLITAINE N° 1083 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA	Valeur CO2 NEDC Corrélié (g/km)*	Valeur CO2 fiscale de référence - NEDC Corrélié (g/km) (jusqu'au 31/12/19)*	Bonus / Malus Ecologique (1)	PRIX TTC (2)	Valeur CO2 WLTP (g/km)*
GAMME UX MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)						
UX 250h 2WD.....	07*	94*	94*	0 €	36 490 €	120*
UX 250h 2WD Pack.....	07*	94*	94*	0 €	37 490 €	120*
UX 250h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	07*	94*	94*	0 €	39 990 €	121*
UX 250h 2WD Luxe.....	07*	94*	94*	0 €	42 490 €	121*
UX 250h 2WD F SPORT.....	07*	97*	94*	0 €	45 990 €	127*
UX 250h 2WD Executive.....	07*	97*	94*	0 €	53 490 €	126*
UX 250h 2WD F SPORT Executive.....	07*	97*	94*	0 €	54 990 €	128*
UX 250h 4WD Luxe.....	07*	101*	101*	0 €	43 990 €	131*
UX 250h 4WD F SPORT.....	07*	103*	101*	0 €	47 490 €	136*
UX 250h 4WD Executive.....	07*	103*	101*	0 €	54 990 €	136*
UX 250h 4WD F SPORT Executive.....	07*	103*	101*	0 €	56 490 €	137*
GAMME UX MY20						
UX 250h 2WD.....	07*	94*	94*	0 €	36 990 €	120**
UX 250h 2WD Pack.....	07*	94*	94*	0 €	37 990 €	120**
UX 250h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	07*	94*	94*	0 €	39 490 €	121**
UX 250h 2WD Luxe.....	07*	94*	94*	0 €	41 990 €	121**
UX 250h 2WD F SPORT.....	07*	97*	94*	0 €	45 490 €	127**
UX 250h 2WD Executive.....	07*	97*	94*	0 €	53 990 €	126**
UX 250h 2WD F SPORT Executive.....	07*	97*	94*	0 €	55 490 €	128**
UX 250h 4WD Pack.....	07*	101*	101*	0 €	39 490 €	131**
UX 250h 4WD Luxe.....	07*	101*	101*	0 €	43 490 €	131**
UX 250h 4WD F SPORT.....	07*	103*	101*	0 €	46 990 €	136**
UX 250h 4WD Executive.....	07*	103*	101*	0 €	55 490 €	136**
UX 250h 4WD F SPORT Executive.....	07*	103*	101*	0 €	56 990 €	137**
OPTIONS GAMME UX						Impact CO2 (WLTP)
Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)					1000 €	
Pack Confort: Radars de stationnement avant & arrière et système d'accès sans clé Smart Entry (sur Pack)					1300 €	
Système de Navigation Lexus (sur Pack, Pack Business MY20, Luxe MY20 et F SPORT MY20)					1000 €	+1 g/km
Pack Business Plus - Sellerie en cuir avec sièges avant chauffants et réglables électriquement 8 positions + soutien lombaire pour le conducteur, et éclairage d'intersection (sur Pack Business MY20)					3 000 €	+1 g/km**
Pack Technologie: Affichage tête haute couleur (HUD), moniteur d'angle mort (BSM), avertisseur de circulation arrière intelligent (RCTAB) et radars de stationnement intelligents (ICS) (sur Luxe et F SPORT)					1500 €	+1 g/km
Toit ouvrant électrique (sur Luxe)					1000 €	+1 g/km
Pack Cuir: Sellerie en cuir, écran central 10,3", système audio Panasonic à 8 haut-parleurs et volant réglable électriquement en hauteur et en profondeur (sur F SPORT avec option Système de Navigation Lexus)					2 500 €	+1 g/km
Suspension variable adaptative (AVS) (sur F SPORT et Executive)					1500 €	+1 g/km
Hayon à ouverture et fermeture électrique au pied (sur F SPORT Executive et Executive) - Incompatible avec la capacité de remorquage du véhicule					300 €	
Grain de papier japonais «Washi» sur le tableau de bord (sur Executive)					0 €	
Kit de bagagerie Delsey (1 valise 70 cm, 1 sac 48h, 1 sac de voyage souple, 1 beauty case)					799 €	
Stage Hybride Académie (réservé aux clients professionnels)					240 €	

Impact CO2 (WLTP) : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

* Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit jusqu'au 31 décembre 2019), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré.

Conformément à l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers, dès le 1er janvier 2020, ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules et se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quel qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc.

Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

** Sous réserve d'homologation définitive

(1) Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Sous réserve de toute adoption et mise en application, par le législateur/les pouvoirs publics français, d'ici le 31 décembre 2019, de toute autre règle spécifique, la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO2 corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

(2) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport, plaques de police standards inclus - Hors certificat d'immatriculation (carte grise)

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél: 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € - RCS Nanterre 712 034 040 - Siret: 712 034 040 001 54 - APE 501Z - TVA n°: FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 NOVEMBRE 2019
FRANCE METROPOLITAINE N° 1083 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA	Valeur CO2 NEDC Corréié (g/km)*	Valeur CO2 fiscale de référence - NEDC Corréié (g/km) (jusqu'au 31/12/19)*	Bonus / Malus Écologique (1)	PRIX TTC (2)	Valeur CO2 WLTP (g/km)*
GAMME NX MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)						
NX 300h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08*	133*	127*	+85 €	46 590 €	161*
NX 300h 4WD Pack	08*	135*	130*	+140 €	45 990 €	171*
NX 300h 4WD Sport Edition	08*	135*	130*	+140 €	46 590 €	170*
NX 300h 4WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08*	135*	130*	+140 €	48 090 €	171*
NX 300h 4WD Luxe	08*	135*	130*	+140 €	52 590 €	171*
NX 300h 4WD F SPORT	08*	135*	130*	+140 €	58 790 €	172*
NX 300h 4WD Executive	08*	135*	130*	+140 €	62 790 €	171*
GAMME NX MY20 (Dans la limite des stocks disponibles)						
NX 300h 2WD.....	08*	128*	128*	+90 €	42 790 €	159*
NX 300h 2WD Pack	08*	135*	128*	+90 €	45 490 €	168*
NX 300h 2WD Sport Edition	08*	135*	128*	+90 €	46 090 €	167*
NX 300h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08*	135*	128*	+90 €	47 590 €	168*
NX 300h 2WD Luxe	08*	135*	128*	+90 €	52 090 €	168*
NX 300h 4WD Pack	08*	137*	132*	+210 €	46 990 €	171*
NX 300h 4WD Sport Edition	08*	137*	132*	+210 €	47 590 €	169*
NX 300h 4WD Luxe	08*	137*	132*	+210 €	53 590 €	171*
NX 300h 4WD F SPORT	08*	137*	132*	+210 €	59 790 €	172*
NX 300h 4WD Executive	08*	137*	132*	+210 €	63 790 €	171*
NX 300h 4WD F SPORT Executive.....	08*	137*	132*	+210 €	66 290 €	174*
GAMME NX MY20 MM19						
NX 300h 2WD.....	08*	128*	128*	+90 €	43 290 €	159**
NX 300h 2WD Pack	08*	135*	128*	+90 €	45 990 €	168**
NX 300h 2WD Sport Edition (Dans la limite des stocks disponibles)	08*	135*	128*	+90 €	46 590 €	167**
NX 300h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08*	135*	128*	+90 €	46 490 €	168**
NX 300h 2WD Luxe	08*	135*	128*	+90 €	50 990 €	168**
NX 300h 2WD F SPORT	08*	135*	128*	+90 €	57 190 €	169**
NX 300h 2WD Executive	08*	135*	128*	+90 €	62 790 €	169**
NX 300h 2WD F SPORT Executive.....	08*	135*	128*	+90 €	65 290 €	170**
NX 300h 4WD Pack	08*	137*	132*	+210 €	47 490 €	171**
NX 300h 4WD Sport Edition (Dans la limite des stocks disponibles).....	08*	137*	132*	+210 €	48 090 €	169**
NX 300h 4WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08*	137*	132*	+210 €	47 990 €	171**
NX 300h 4WD Luxe	08*	137*	132*	+210 €	52 490 €	171**
NX 300h 4WD F SPORT	08*	137*	132*	+210 €	58 690 €	172**
NX 300h 4WD Executive	08*	137*	132*	+210 €	64 290 €	171**
NX 300h 4WD F SPORT Executive.....	08*	137*	132*	+210 €	66 790 €	174**
OPTIONS GAMME NX						
Jantes en alliage 17" (sur Pack Business)		128 (2WD) / 132 (4WD)*			0 €	Impact CO2 (WLTP)
Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)					1000 €	-8 g/km
Radars de stationnement arrière (sur NX 300h et Pack)					450 €	
Système de Navigation Premium Lexus avec écran central 10,3" et système audio Pioneer® à 10 haut-parleurs (sur Pack, Sport Edition, Pack Business MY20 MM19, Luxe MY20 MM19 et F SPORT MY20 MM19)					1600 €	
Pack Confort : Système d'accès sans clé Smart Entry & Hayon à ouverture et fermeture électrique (sur Pack)					1000 €	
Pack Confort Tahara : Système d'accès sans clé Smart Entry, Hayon à ouverture et fermeture électrique & sellerie Cuir synthétique Tahara avec sièges avant chauffants (sur Pack MY20 et Pack MY20 MM19)					2 300 €	
Ouverture du coffre au pied (sur Luxe, F SPORT, F SPORT Executive et Executive) - Incompatible avec la capacité de remorquage du véhicule					300 €	
Toit ouvrant électrique (sur Luxe)					1100 €	+1 g/km
Toit panoramique (sur Luxe) - Incompatible avec les rails de toit					1100 €	+1 g/km
Toit panoramique (sur F SPORT, F SPORT Executive et Executive) - Incompatible avec les rails de toit					0 €	+1 g/km
Pack Cuir Tahara : Sellerie Cuir synthétique Tahara avec sièges avant chauffants & Système d'accès sans clé Smart Entry (sur Sport Edition)					1800 €	
Pack Sécurité Avancé : Affichage tête haute (HUD), Moniteur d'angle mort (BSM) et Avertisseur de circulation arrière (RCTA) (sur F SPORT)					2 200 €	+1 g/km
Pack Innovation : Affichage Tête Haute (HUD) et Suspension variable adaptative (AVS) avec mode de conduite Sport+ (sur Executive)					2 600 €	+1 g/km
Suppression Lexus Safety System + (sur NX 300h)					-1100 €	
Kit de bagagerie Delsey (1 valise 70 cm, 1 sac 48h, 1 sac de voyage souple, 1 beauty case)					799 €	
Stage Hybride Académie (réservé aux clients professionnels)					240 €	

Impact CO2 (WLTP) : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

* Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corréliées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corréliées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit jusqu'au 31 décembre 2019), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corréliée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré.

Conformément à l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers, dès le 1er janvier 2020, ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules et se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quel qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc.

Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

** Sous réserve d'homologation définitive

(1) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Sous réserve de toute adoption et mise en application, par le législateur/les pouvoirs publics français, d'ici le 31 décembre 2019, de toute autre règle spécifique, la fiscalité automobile (dispositif - Bonus/Malus - notamment) est basée sur la valeur de CO2 corréliée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

(2) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport, plaques de police standards inclus - Hors certificat d'immatriculation (carte grise)

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél.: 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € - RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 001 54 - APE 501Z - TVA n° : FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 NOVEMBRE 2019
FRANCE METROPOLITAINE N° 1083 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA	Valeur CO2 NEDC Corrélié (g/km)*	Valeur CO2 fiscale de référence - NEDC Corrélié (g/km) (jusqu'au 31/12/19)*	Bonus / Malus Ecologique (1)	PRIX TTC (2)	Valeur CO2 WLTP (g/km)*
GAMME RX (Dans la limite des stocks disponibles)						
RX 450h Luxe	15*	134*	132*	+ 210 €	74 500 €	177*
RX 450h Sport Édition	15*	134*	132*	+ 210 €	75 000 €	177*
RX 450h F SPORT	15*	134*	132*	+ 210 €	80 500 €	179*
RX 450h F SPORT Executive	15*	134*	132*	+ 210 €	83 800 €	179*
RX 450h Executive.....	15*	134*	132*	+ 210 €	85 500 €	177*
RX 450hL Luxe	15*	138*	136*	+ 410 €	77 700 €	183*
RX 450hL Executive.....	15*	138*	136*	+ 410 €	88 700 €	183*
GAMME NOUVEAU RX MC19						
RX 450h Pack	15*	132*	132*	+ 210 €	68 990 €	173*
RX 450h Luxe	15*	134*	132*	+ 210 €	75 490 €	179*
RX 450h F SPORT	15*	134*	132*	+ 210 €	81 490 €	179*
RX 450h F SPORT Executive	15*	134*	132*	+ 210 €	84 790 €	179*
RX 450h Executive.....	15*	134*	132*	+ 210 €	86 490 €	179*
RX 450hL Luxe	15*	138*	138*	+ 540 €	78 690 €	185*
RX 450hL Executive.....	15*	138*	138*	+ 540 €	89 690 €	185*
OPTIONS GAMME RX						Impact CO2 (WLTP)
Système de Navigation Lexus et Audio Pioneer® à 12 haut-parleurs (sur RX 450h MC19 Pack)						1000 €
Toit ouvrant électrique : indispensable pour installation barres de toit transversales (sur RX450h Luxe, F SPORT, F SPORT Executive et Executive)						0 €
Pack Technologie : Affichage tête haute (HUD) couleur 6,2", Moniteur d'angle mort (BSM) et Avertisseur de circulation arrière intelligent (RCTAB) (sur Luxe et Sport Édition)						2 300 €
Volant Bois (sur Executive)						500 €
Kit de bagagerie Delsey (1 valise 70 cm, 1 sac 48h, 1 sac de voyage souple, 1 beauty case)						799 €
Stage Hybride Académie (réservé aux clients professionnels)						240 €

Impact CO2 (WLTP) : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit jusqu'au 31 décembre 2019), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré.

Conformément à l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers, dès le 1er janvier 2020, ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules et se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie de quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc.

Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

(1) Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Sous réserve de toute adoption et mise en application, par le législateur/les pouvoirs publics français, d'ici le 31 décembre 2019, de toute autre règle spécifique, la fiscalité automobile (dispositif - Bonus/Malus - notamment) est basée sur la valeur de CO2 corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

(2) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport, plaques de police standards inclus - Hors certificat d'immatriculation (carte civile)

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél : 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € - RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 00154 - APE 501Z - TVA n° : FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 NOVEMBRE 2019
FRANCE METROPOLITAINE N° 1083 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA	Valeur CO2 NEDC Corrélié (g/km)*	Valeur CO2 fiscale de référence - NEDC Corrélié (g/km) (jusqu'au 31/12/19)*	Bonus / Malus Ecologique (1)	PRIX TTC (2)	Valeur CO2 WLTP (g/km)*
--------	----	----------------------------------	---	------------------------------	--------------	-------------------------

GAMME CT MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)

CT 200h Pack	05*	97*	93*	0€	31 490 €	115*
CT 200h Pack Business (Réserve aux clients professionnels)	05*	97*	93*	0€	32 440 €	115*
CT 200h Sport Edition	05*	101*	93*	0€	32 190 €	118*
CT 200h Luxe	05*	97*	93*	0€	36 690 €	115*
CT 200h F SPORT	05*	101*	93*	0€	36 690 €	119*

GAMME CT MY20

CT 200h	05*	93*	93*	0€	30 840 €	108*
CT 200h Pack	05*	97*	93*	0€	32 140 €	115*
CT 200h Pack Business (Réserve aux clients professionnels)	05*	97*	93*	0€	33 090 €	115*
CT 200h Sport Edition	05*	101*	93*	0€	32 840 €	118*
CT 200h Luxe	05*	97*	93*	0€	37 340 €	115*
CT 200h F SPORT	05*	101*	93*	0€	37 340 €	119*

OPTIONS GAMME CT

Jantes en alliage 17" (sur Pack)					700 €	Impact CO2 (WLTP)
Peinture métallisée (sauf F SPORT avec Pack Executive et Executive)					850 €	
Radars de stationnement arrière (sur CT 200h, Pack, Luxe et F SPORT)					450 €	
Système de Navigation Lexus : navigation Europe et Info Traffic RDS/TMC (sur CT 200h, Pack et Sport Edition)					1000 €	
Pack Confort : Système d'accès sans clé (Smart Entry) et radars de stationnement arrière (sur Pack et Sport Edition)					1000 €	
Toit ouvrant électrique (sur Sport Edition et Luxe)					1000 €	+1 g/km
Pack Executive : Sellerie en cuir, sièges avant réglables électriquement et à mémoires pour le conducteur, radars de stationnement avant et arrière, système antivol avec capteur d'intrusion et alarme sonore, peinture métallisée, système Multimédia et Navigation Premium avec DAB et système audio Mark Levinson à 13 haut-parleurs, rétroviseurs extérieurs électrochromatiques et rabattables automatiquement et toit ouvrant électrique (sur F SPORT)					7 400 €	+1 g/km
Suppression Lexus Safety System +, projecteurs à LED et services connectés (sur CT 200h MY20)					-1700 €	
Stage Hybride Académie (réserve aux clients professionnels)					240 €	

Impact CO2 (WLTP) : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

GAMME IS MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)

IS 300h Pack	09*	104*	104*	0€	42 690 €	133*
IS 300h Pack Business (Réserve aux clients professionnels)	09*	104*	104*	0€	44 090 €	133*
IS 300h Luxe	09*	104*	104*	0€	49 590 €	133*
IS 300h F SPORT	09*	109*	104*	0€	49 590 €	143*
IS 300h Executive	09*	109*	104*	0€	56 790 €	142*

GAMME IS MY20

IS 300h	09*	104*	104*	0€	41 640 €	131**
IS 300h Pack	09*	104*	104*	0€	43 340 €	133**
IS 300h Pack Business (Réserve aux clients professionnels)	09*	104*	104*	0€	44 740 €	133**
IS 300h Luxe	09*	104*	104*	0€	49 890 €	133**
IS 300h F SPORT	09*	109*	104*	0€	49 890 €	143**
IS 300h Executive	09*	109*	104*	0€	57 090 €	142**
IS 300h F SPORT Executive	09*	109*	104*	0€	60 390 €	144**

OPTIONS GAMME IS

Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)					1000 €	Impact CO2 (WLTP)
Radars de stationnement avant et arrière (sur IS 300h)					900 €	
Système de Navigation Lexus : navigation Europe et Info Traffic RDS/TMC (sur IS 300h et Pack)					1000 €	
Pack Confort : Système d'accès sans clé (Smart Entry) & Radars de stationnement avant et arrière (sur Pack)					1600 €	
Toit ouvrant électrique (sur Luxe et F SPORT)					1200 €	+1 g/km
Pack Cuir : sellerie cuir et sièges avant chauffants et ventilés à mémoires pour le conducteur (sur F SPORT)					3 400 €	
Stage Hybride Académie (réserve aux clients professionnels)					240 €	
Suppression Lexus Safety System + (sur IS 300h)					-1100 €	

Impact CO2 (WLTP) : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

* Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corréliées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corréliées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit jusqu'au 31 décembre 2019), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corréliée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré.

Conformément à l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers, dès le 1er janvier 2020, ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules et se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc.

Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

** Sous réserve d'homologation définitive

(1) Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Sous réserve de toute adoption et mise en application, par le législateur/les pouvoirs publics français, d'ici le 31 décembre 2019, de toute autre règle spécifique, la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO2 corréliée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

(2) Prix client indicatif conseillé en Europe - TVA au taux de 20% - Préparation, transport, plaques de police standards inclus - Hors certificat d'immatriculation (carte grise)

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél.: 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € - RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 001 54 - APE 501Z - TVA n° : FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 NOVEMBRE 2019
FRANCE METROPOLITAINE N° 1083 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA	Valeur CO2 NEDC Corrélié (g/km)*	Valeur CO2 fiscale de référence - NEDC Corrélié (g/km) (jusqu'au 31/12/19)*	Bonus / Malus Ecologique (1)	PRIX TTC (2)	Valeur CO2 WLTP (g/km)*
--------	----	----------------------------------	---	------------------------------	--------------	-------------------------

GAMME ES MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)

ES 300h Business (Réservé aux clients professionnels)	09*	100*	100*	0 €	48 490 €	119*
---	-----	------	------	-----	----------	------

GAMME ES MY20

ES 300h	09*	100*	100*	0 €	48 990 €	119*
ES 300h Business (Réservé aux clients professionnels)	09*	100*	100*	0 €	48 490 €	119*
ES 300h Luxe	09*	103*	100*	0 €	53 490 €	125*
ES 300h F SPORT	09*	103*	100*	0 €	54 490 €	127*
ES 300h F SPORT Executive	09*	103*	100*	0 €	60 490 €	128*
ES 300h Executive	09*	103*	100*	0 €	64 490 €	125*

OPTIONS GAMME ES

Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)	1000 €	Impact CO2 (WLTP)
Système de Navigation Lexus (sur ES 300h, Business MY20, Luxe MY20 et F SPORT MY20)	1000 €	
Pack LED: Projecteurs LED à triple lentilles, clignotants avant séquentiels et Chargeur sans fil pour Smartphone (sur Luxe)	1000 €	
Pack Multimédia: Écran central 12,3" et système audio Mark Levinson PurePlay à 17 haut-parleurs (sur F SPORT avec option système de Navigation Lexus)	2 000 €	
Inserts Bois sur la console centrale (sur Executive)	0 €	
Stage Hybride Académie (réservé aux clients professionnels)	240 €	

GAMME LS

LS 500h 2WD	18*	142*	142*	+ 860 €	99 990 €	171*
LS 500h Luxe 2WD	18*	174*	142*	+ 860 €	113 990 €	177*
LS 500h Luxe 4WD	19*	162*	162*	+ 3 473 €	117 990 €	208*
LS 500h F SPORT 4WD	19*	162*	162*	+ 3 473 €	117 990 €	208*
LS 500h Executive 4WD	19*	162*	162*	+ 3 473 €	137 990 €	208*
LS 500 F SPORT 4WD	31*	223*	223*	+ 10 500 €	125 990 €	250*
LS 500 Executive 4WD	31*	223*	223*	+ 10 500 €	141 990 €	250*

OPTIONS GAMME LS

Sellerie en cuir L-Aniline (sur Executive)	1000 €	Impact CO2 (WLTP)
Jantes en alliage forgées (sur Executive)	2 000 €	
Stage Hybride Académie (sur LS 500h, réservé aux clients professionnels)	240 €	

Impact CO2 (WLTP): Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

*Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corréliées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corréliées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit jusqu'au 31 décembre 2019), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corréliée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré. Conformément à l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers, dès le 1er janvier 2020, ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (eCOC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules et se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc.

Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

(1) Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Sous réserve de toute adoption et mise en application, par le législateur/les pouvoirs publics français, d'ici le 31 décembre 2019, de toute autre règle spécifique, la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO2 corréliée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

(2) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport, plaques de police standards inclus - Hors certificat d'immatriculation (carte gris)

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél: 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € RCS Nanterre 712 034 040 - Siret: 712 034 040 001 54 APE 501Z - TVA n°: FR 45 712 034 040

MODÈLE	PA	Valeur CO2 NEDC Corrélié (g/km)*	Valeur CO2 fiscale de référence - NEDC Corrélié (g/km) (jusqu'au 31/12/19)*	Bonus / Malus Écologique (1)	PRIX TTC (2)	Valeur CO2 WLTP (g/km)*
--------	----	-------------------------------------	---	---------------------------------	--------------	-------------------------------

GAMME RC MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)

RC 300h F SPORT.....	09*	114*	114*	0 €	58 790 €	145*
RC 300h Executive.....	09*	114*	114*	0 €	61 990 €	145*
RC 300h F SPORT Executive.....	09*	114*	114*	0 €	63 190 €	146*
RC F.....	37*	258*	258*	+ 10 500 €	89 990 €	268*
RC F Track Edition.....	37*	258*	258	+ 10 500 €	119 990 €	268*

GAMME RC MY20

RC 300h Luxe.....	09*	114*	114*	0 €	54 890 €	141**
RC 300h F SPORT.....	09*	114*	114*	0 €	59 290 €	145**
RC 300h Executive.....	09*	114*	114*	0 €	62 490 €	145**
RC 300h F SPORT Executive.....	09*	114*	114*	0 €	63 690 €	146**

OPTIONS GAMME RC MY19 et MY20

Peinture métallisée (sur Luxe et F SPORT)					1000 €	Impact CO2 (WLTP) +1 g/km
Toit ouvrant électrique (sur F SPORT)					1200 €	
Pack Performance : Différentiel arrière à répartition vectorielle de couple TVD, freins carbone-céramique Brembo rouges, jantes en alliage forgé 19" BBS noires, clé au format carte électronique et système audio Mark Levinson à 17 haut-parleurs (sur RC F) et système Hybride Académie (sauf RC F et RC F Track Edition, réservé aux clients professionnels)					20 000 €	
					240 €	

Impact CO2 (WLTP) : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

GAMME LC

LC 500h Executive.....	19*	150*	150*	+ 1613 €	111 990 €	184*
LC 500h Kaki Edition.....	19*	150*	150*	+ 1613 €	119 990 €	184*
LC 500h Sport +.....	19*	150*	150*	+ 1613 €	121 990 €	184*
LC 500 Executive.....	37*	265*	265*	+ 10 500 €	111 990 €	262*
LC 500 Kaki Edition.....	37*	265*	265*	+ 10 500 €	119 990 €	262*
LC 500 Sport +.....	37*	265*	265*	+ 10 500 €	121 990 €	262*

OPTION GAMME LC

Stage Hybride Académie (sur LC 500h, réservé aux clients professionnels)					240 €	Impact CO2 (WLTP)
--	--	--	--	--	-------	-------------------

* Valeurs déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP remplace la procédure européenne NEDC en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP tient compte également du niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. Afin de tenir compte des différences de mesure des consommations de carburant et d'émissions de CO2 entre les procédures NEDC et WLTP, la Commission Européenne a défini une méthode de corrélation de ces valeurs. Les valeurs corrélées indiquées dans ce tarif correspondent aux valeurs mixtes corrélées les plus faibles pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule. En France et jusqu'à ce que les données d'émissions de CO2 déterminées pour chaque véhicule neuf de manière unitaire au moyen de la procédure WLTP soient disponibles dans les systèmes servant à l'immatriculation des véhicules (soit jusqu'au 31 décembre 2019), les certificats d'immatriculation des véhicules neufs homologués selon WLTP font apparaître la seule valeur de CO2 mixte corrélée la plus faible pour la famille de véhicules à laquelle appartient le véhicule considéré.

Conformément à l'avis émis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (publié au Journal Officiel de la République française n° 23 du 27 janvier 2019) sur la prise en compte du nouveau cycle d'essai WLTP pour la mesure du CO2 des véhicules légers, dès le 1er janvier 2020, ce sont les valeurs d'émissions WLTP figurant sur le certificat de conformité électronique (e COC) du véhicule considéré qui seront prises en compte pour les dispositifs fiscaux automobiles associés à l'immatriculation des véhicules et se référant à leurs émissions de CO2 (g/km). Au regard de cette situation d'ensemble, il va de soi que toute différence constatée entre les différentes valeurs ne saurait en elle-même nullement préjuger ou être assimilée à un quelconque défaut de conformité des véhicules concernés. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc.

Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

** Sous réserve d'homologation définitive

(1) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Sous réserve de toute adoption et mise en application, par le législateur/les pouvoirs publics français, d'ici le 31 décembre 2019, de toute autre règle spécifique, la fiscalité automobile (dispositif « Bonus/Malus » notamment) est basée sur la valeur de CO2 corrélée la plus faible obtenue pour la famille à laquelle appartient chaque véhicule. Renseignez-vous auprès de votre point de vente.

(2) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport, plaques de police standards inclus - Hors certificat d'immatriculation (carte gris)

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél : 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 001 54 APE 501Z - TVA n° : FR 45 712 034 040